

Cycles 3 et 4

Thématique : Révolution et Empire

La guerre, citoyens-soldats et militaires dans l'Etat-Nation

Programmes et ressources en histoire

Classe de CMI (cycle 3) :

Thème 3 « Le temps de la Révolution et de l'Empire ».

Napoléon Bonaparte, du général à l'Empereur, de la Révolution à l'Empire

Napoléon Bonaparte, général dans les armées républicaines, prend le pouvoir par la force et est proclamé empereur des Français en 1804, mais il conserve certains des acquis révolutionnaires.

Le programme met l'accent sur deux aspects de la période du Consulat et de l'Empire : d'une part la mise en place d'un régime autoritaire, d'autre part la sauvegarde et la consolidation de certains acquis révolutionnaires. Quand Napoléon Bonaparte prend le pouvoir, lors du coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), le projet des conjurés (derrière Sieyès) est de renforcer le pouvoir exécutif et de stabiliser la révolution. Le retour à l'ordre et la paix d'Amiens avec l'Angleterre (1802) valent à Bonaparte d'être « Consul à vie ». **Il tente de fonder une nouvelle dynastie en établissant l'Empire en 1804, en essayant de réconcilier les élites issues de la Révolution et les élites traditionnelles. Dominant l'Europe, il ne parvient pas à stabiliser cette domination, et sa défaite amène sa première abdication en 1814. Le régime napoléonien a respecté de moins en moins les libertés publiques, mais il a réorganisé l'État dans le cadre départemental hérité de la Révolution, avec la mise en place des préfets.** Il a fondé l'Université et a organisé les enseignements secondaire et supérieur. Avec la promulgation du Code civil, en 1804, il a unifié le droit français selon le principe de l'égalité des citoyens devant la loi. Il a réorganisé les finances de l'État surtout par la perception des impôts et appuyé la création de la Banque de France.

Napoléon Bonaparte pourra être présenté aux élèves en trois temps : le coup d'État du 18 Brumaire, évoqué à partir de représentations comme celles que l'on trouve sur le site des musées nationaux pour montrer **qu'il s'agit d'un général s'appuyant sur l'armée ; une carte de l'Empire français en 1812, au maximum de son extension, qui peut faire comprendre la politique de conquête et la politique dynastique de Napoléon (avec la place de sa fratrie) ;** des extraits du Code civil de 1804, sur lesquels on peut faire travailler les élèves dans la perspective de l'EMC (sur l'égalité devant la loi, mais aussi le statut des femmes) et de l'étude des textes fondateurs.

Classe de 4ème (cycle 4):

Thème 1 « Le XVIIIème siècle. Expansions, Lumières et révolutions ».

La Révolution française et l'Empire : nouvel ordre politique et société révolutionnée en France et en Europe

La classe de 4ème doit permettre de présenter aux élèves les bases de connaissances nécessaires à la compréhension de changements politiques, sociaux économiques et culturels majeurs qu'ont connus l'Europe et la France, de la mort de Louis XIV à l'installation de la Troisième République. Il s'agit notamment d'identifier les acteurs principaux de ces changements, sans réduire cette analyse aux seuls personnages politiques.

[...] **On caractérise les apports de la Révolution française, dans l'ordre politique aussi bien qu'économique et social non seulement en France mais en Europe dans le contexte des guerres républicaines et impériales.** On peut à cette occasion replacer les singularités de la Révolution française dans le cadre des révolutions atlantiques. **On rappelle l'importance des grandes réformes administratives et sociales introduites par la Révolution puis l'Empire.**

Si les révolutionnaires échouent à fonder un ordre politique stable et **si une longue suite de guerres européennes commence en 1792**, les principes de 1789 connaissent et connaîtront un retentissement immense. **Les réformes révolutionnaires puis napoléoniennes (Code civil de 1804, réorganisation de l'administration...) ont un rayonnement européen incontestable, quand bien même la domination militaire et diplomatique du Premier Consul, puis de l'Empereur sur l'Europe, est instable, contestée et finalement mise à bas en 1814 et 1815.**

Marquer les grandes étapes et les apports de la période Révolution-Empire

Le temps consacré au thème ne permet pas une étude détaillée de la Révolution française dont il faut cependant mettre en place les grandes étapes. L'approche doit à la fois inscrire ce processus dans la complexité de la période et être accessible pour des élèves de 13 ans.

Le programme indique un centrage sur les « apports », qui permet de partir d'une étude de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette étude serait centrée sur des principes dont on pourra indiquer dans un premier temps l'origine (filiation avec les Lumières, modèle américain), la portée universelle et le centrage sur la souveraineté nationale. **Dans un second temps, on pourra indiquer les difficultés auxquelles leur application s'est heurtée dans le cadre français : attitude du roi, question religieuse, entrée en guerre en 1792, guerre civile en France et guerre européenne, et les conséquences que cela a eu sur l'évolution de la situation politique. On pourra revenir ensuite sur d'autres apports durables : réorganisation du territoire français, système métrique, unification du marché français. Après avoir présenté Napoléon Bonaparte, on pourra étudier le tri qui s'opère dans les principes révolutionnaires, et le contraste qui se crée alors entre une réorganisation administrative durable, la manière dont le Code civil inscrit dans les faits l'égalité devant la loi, et la fragilité de sa domination européenne.** On pourra ensuite revenir, pour produire du lien, sur la question de l'esclavage pendant la période révolutionnaire et napoléonienne.